

Soutien financier ponctuel aux activités locales



Formulaire de demande

! Veuillez enregistrer ce formulaire sur votre ordinateur avant de le remplir.

Date :

Introduction

Le demandeur qui s'adresse à la Ville de Laval dans le cadre du Programme de soutien financier ponctuel aux activités locales, doit d'abord contacter le **conseiller municipal** du district concerné dans un délai raisonnable de 3 mois avant la réalisation de son activité, et ce, **avant de remplir le présent formulaire à raison d'un formulaire par conseiller municipal sollicité**.

Conseiller municipal sollicité:

Le soutien financier sera versé après la réalisation de l'activité locale à la suite de l'approbation du conseiller municipal du district concerné.

Section 1 – Identification du requérant

Nom de l'organisme :

Adresse du siège social :

Ville (Province) :

Code postal :

Responsable de la demande :

Adresse courriel :

Téléphone :

Service de la culture, des loisirs, du sport et du développement social

Section 2 – Informations sur la demande

Nom de l'activité ou du projet spécial :

Date de réalisation de l'activité :

Lieu de réalisation :

Description de l'activité locale et objectifs visés :

Visibilité accordée / proposée à la Ville pour sa participation à l'événement :

Section 3 – Prévisions budgétaires

Revenus estimés :

Coûts estimés :

Détail des coûts	Montant	Détail des coûts	Montant
Total		Total	

Contributions de l'organisme :

Montant demandé à la Ville (obligatoire aux fins de traitement) :

Section 3 – Principaux partenaires